



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élections européennes

Question au Gouvernement n° 1408

Texte de la question

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**M. le président.** La parole est à M. Yvan Lachaud, pour le groupe Union pour la démocratie française.

**M. Yvan Lachaud.** Le 13 juin prochain, les Français vont élire leurs représentants au Parlement européen.

Ce scrutin est extrêmement important non seulement pour l'avenir de l'Union mais également pour tous nos concitoyens. Malheureusement, beaucoup en ignorent encore les véritables enjeux. Ils ne connaissent pas les compétences du Parlement européen, ils ne savent qui fait quoi au sein de l'Union.

Tout le monde se plaint que les Français ne se sentent pas concernés par la campagne électorale. Mais qu'a fait le Gouvernement pour les intéresser à cette élection ? Rien, pour l'instant, n'a été fait par exemple pour expliquer aux ressortissants européens qu'ils pouvaient voter et être élus en France.

L'UDF a été le premier parti à regretter ce manque d'information, qui est pourtant le premier devoir d'un gouvernement et la condition même de la démocratie.

Vous le savez bien, ce ne sont ni les affiches ni les encarts dans les journaux qui suffiront à faire prendre conscience de l'importance de cette élection. Qui mieux que vous, monsieur le ministre des affaires étrangères, connaît l'importance de l'enjeu ?

Ma question est donc simple : que compte faire le Gouvernement d'ici au 13 juin pour inciter les Français à aller voter ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

**M. François Sauvadet.** Excellente question.

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes.

**Mme Claudie Haigneré, ministre déléguée aux affaires européennes.** Monsieur le député, vous avez raison, la question de la participation aux prochaines élections européennes est un sujet de préoccupation, non seulement en France mais aussi dans les autres États de l'Union. Cette question doit être traitée sans esprit partisan, en considérant à la fois les enjeux européens et la place de la France en Europe.

Il est faux, monsieur le député, de dire que le Gouvernement n'a rien fait sur ce thème.

La semaine dernière, nous avons lancé une campagne d'incitation au vote prévue de longue date qui s'appuie sur de nombreux supports : 22 000 affiches, Internet, presse régionale. Le Parlement européen s'est mobilisé et, sur le terrain, associations et fondations font un travail excellent.

Dès notre prise de fonctions, avec Michel Barnier, nous avons parcouru la France pour expliquer, dialoguer, inciter au vote.

Aujourd'hui même, je lance avec mes collègues des vingt-cinq États membres un appel au vote, qui sera publié dans tous les journaux des vingt-cinq États membres le même jour.

Les Français doivent se mobiliser pour faire entendre leur voix parmi les 348 millions de citoyens européens et nous permettre de répondre à deux questions majeures.

D'une part, le déficit démocratique de l'Europe que vous soulignez. En votant, les Français ont la possibilité de peser sur des décisions qui influent sur leur vie quotidienne.

D'autre part, le déficit d'influence de la France au niveau de l'Union européenne. En votant massivement, les Français donneront à leurs représentants plus de légitimité, plus de poids, et donc plus d'influence, à l'image de ce que savent très bien faire leurs collègues allemands, britanniques ou italiens.

Nous devons tous, au-delà de nos clivages politiques, et je m'adresse à l'ensemble d'entre vous, adresser aux

Français ce même message de mobilisation pour les élections européennes du 13 juin. Les élus, les formations politiques ont bien sûr un rôle essentiel à jouer au travers de leurs projets pour l'Europe. C'est en votant que nous aurons les moyens de décider de l'Europe, de choisir l'avenir européen et non de le subir.  
*(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1408

**Rubrique :** Élections et référendums

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 juin 2004